

GALERIE
VALERIE
DELAUNAY



Dossier de presse

Le paradoxe du cartel

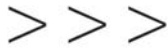
ACTIONS ANONYMES S.A. – Julien BENEYTON – Corine BORNET – Katia BOURDAREL – Jérôme CAVALIERE – Philippe CAZAL – Sylvain CIAVALDINI – Arnaud COHEN – Jean DAVIOT – Damien DION - Yann DUMOGET – ERNEST T – Thierry FOURNIER – Bérengère HENIN – Daphné LALONDE – Luc LAPRAYE – Eric LETOURNEAU – Isabelle LEVENEZ – Popy Loly de MONTEYSSON – Simon NICAISE – Anthony PESKINE – Pierre PETIT – Hubert RENARD – Pascaline REY – Stéphanie ROLLIN & David BROGNON – Benjamin SABATIER – Jeanne SUSPLUGAS – Agnès THURNAUER – Tatiana WOLSKA – Dana WYSE

Exposition du 9 novembre au 23 décembre 2017
>>> Vernissage le jeudi 9 novembre de 18h à 21h

Visite particulière presse. Nous contacter.

22 rue du Cloître Saint-Merri, 75004 Paris
> + 33 (0) 6 63 79 93 34 > contact@valeriedelaunay.com

> www.valeriedelaunay.com



Une exposition proposée par Isabelle de Maison Rouge,
commissaire d'exposition indépendante, pour la Galerie Valérie Delaunay.

Toute œuvre exposée dans une institution est identifiée par ce que les musées d'art nomment communément un « cartel » affiché auprès de l'œuvre. L'origine du terme vient de l'italien cartello, qui indique la charte, l'affiche de papier ou le parchemin sur laquelle s'inscrit du symbolique, le blason ou le cartouche du chevalier sur lequel sont apposées ses armes et sa devise. Le cartel est également une affiche de corrida. Par ailleurs, une signification singulière du terme propose de lire le mot cartel comme une lettre qui sert d'avis de provocation en duel, au XIX^e s kartell désigne également une entente entre des entreprises et depuis les années 1980, le terme de « cartel » est utilisé par la justice américaine pour désigner les narcotrafiquants colombiens, son emploi s'est ensuite généralisé à toute organisation criminelle dont l'objectif est de promouvoir et contrôler les opérations de trafic de drogue... le mot se voit revêtir des sens et des usages variés selon les époques et contextes.

Dans le domaine des Beaux Arts, l'histoire du cartel s'inscrit dans l'histoire de la muséographie. La plaquette sur l'encadrement de l'œuvre d'art donnant des informations sur cette œuvre se résume alors à la plus petite unité non interprétative. Au XIX^e siècle, moment de l'initiative de l'étiquetage des œuvres, les informations du cartel étaient intégrées au cadre du tableau (cartel indique aussi un encadrement). Depuis, le cartel prend la forme d'une plaque ou d'une étiquette, fixée à proximité immédiate ou directement sur le cadre d'un tableau, sur le socle d'une statue ou sur un monument. La plupart du temps les informations qui s'y trouvent sont toujours concises et composent une fiche d'identité de l'œuvre en mentionnant : son auteur ou son groupe culturel d'appartenance, son intitulé ou titre, le lieu et la date de production, les matériaux et techniques de fabrication, lorsqu'il s'agit d'une œuvre présentée dans une institution muséale est indiqué également son mode d'acquisition (achat, donation, datation, fouilles archéologiques, etc.), sa date d'entrée au musée et son numéro d'inventaire. Son texte se doit d'être le plus scientifique possible.

Le cartel fait donc partie du dispositif d'accompagnement de l'exposition, il est le premier support sur lequel le visiteur à la recherche d'une information sur une œuvre peut s'appuyer. La petite taille de l'étiquette s'explique avant tout par le souhait de ne pas nuire à l'œuvre et ne pas encombrer le champ visuel du spectateur. Néanmoins, la tendance est aujourd'hui d'en agrandir le format et les caractères afin de donner davantage de place à la pédagogie qui entoure l'œuvre.

Vecteur de sens, chargé de rendre intelligibles et cohérents le parcours et le regard posés sur l'objet exposé, le cartel peut aussi endosser une fonction symbolique, préférant un discours latent qui se situe au-delà de sa simple mission d'étiquetage, de signalisation et d'explication. Il peut prendre une part active à l'édification des musées, ou des lieux d'expositions qui l'utilisent. Que les cartels offrent une apparence de neutralité ou qu'ils revendiquent au contraire tacitement leur statut « militant », ils sont pensés comme l'un des éléments clés de la médiation. Leur présence (ou absence) n'en souligne-t-elle pas la dichotomie présente : la connotation et la dénotation, le signifiant et le signifié, le contenant et son contenu, l'implicite et l'explicite du discours ? En effet, ces étiquettes sont en règle générale « normalisées » quant à la forme, au format, à la matière dont elles sont composées (support en métal ou en plastique...), à la typographie qu'elles adoptent, à la position qui leur est donnée, par rapport à l'objet et vis-à-vis du regard du visiteur. Et ce caractère homogène autant que détaché concerne aussi le style de rédaction qui doit respecter le principe de scription (celui qui écrit est contraint de se plier aux normes d'écriture imposées et fixées par un contexte historique, scientifique ou politique). Pour divulguer son savoir via le texte de l'étiquette, le scripteur doit résumer (la connaissance) et traduire (le jargon de spécialité) en fonction des contraintes imposées par la situation de communication spécifique à l'écrit dans l'exposition (prendre peu de place, être très parlant, ne pas gêner l'esthétique d'une scénographie...). Les cartels peuvent alors devenir étonnamment bavards. Et pourtant, entourer l'œuvre d'une batterie de commentaires, c'est prendre le risque de la masquer et de voir l'œuvre s'effacer au profit de l'artiste et de tous les discours périphériques, ceux-ci - à leur tour - parlant plus fort que l'artiste et que l'œuvre.

Si selon différentes études réalisées par des musées un visiteur stationne en moyenne entre 13 et 30 secondes devant une œuvre d'art dont pas moins de 11 secondes devant son cartel... l'exposition « le paradoxe du cartel » permet alors de soulever l'ambiguïté portée sur la définition du cartel ainsi que certaines problématiques entourant la médiation de l'art contemporain. Les contours de l'art deviennent parfois plus intéressants que l'art même. Ainsi le cartel ici fait œuvre... Toutefois si le cartel devient œuvre, que devient l'œuvre ?

Isabelle de Maison Rouge



Jeanne SUSPLUGAS, Containers (M-G.D.), 2017, encre sur papier, 21 x 29,7 cm



Agnès THURNAUER, Cartels #1,#2,#3 et #4, 2008, acrylique sur toile, 30 x 60 cm



Luc Lapraye, , Cartels & Cartels, 2017, impression numérique sur miroir plexiglass, 21 x 60 cm